

CAS nancy 2



2010

Comité d'Action Sociale

Siège social et local:
91 Avenue de la Libération
B.P. 454
54001 NANCY CEDEX
Tel: 03 54 50 40 05
cas@univ-nancy2.fr
www.univ-nancy2.fr/CAS

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h30 à 13h00

Jeudi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi de 9h30 à 13h00

(les jours et horaires des permanences sur les différents campus seront à déterminer)

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale qui s'est déroulée cette année aura été marquée par le **départ de Bernard Zanga**, Président de notre CAS depuis de nombreuses années ; les membres du conseil d'administration que vous avez élus l'ont d'ailleurs désigné Président d'honneur, comme il se devait de l'être. Qu'il soit ici remercié par tous les membres des différents conseils d'administration qu'il a eu à diriger, mais également par tous les adhérents qui lui ont fait confiance pendant toutes ces années en renouvelant leurs adhésions.

L'année 2010 est donc celle du changement qui suppose bilans et perspectives ; **bilans** parce qu'une page se tourne avec le départ de Bernard, bilans parce que le CAS a déménagé après quelques années passées sur le campus Carnot-Ravinelle, bilans parce qu'une nouvelle équipe arrive pour coordonner les activités de notre CAS etc. ; **perspectives** parce que nous sommes face à de nouveaux défis : l'UDL, le RCE qui s'engage pour notre université dès l'an prochain, perspectives parce que nous souhaitons continuer à développer les collaborations avec l'université pour des actions et ou manifestations ponctuelles comme le spectacle de Noël que nous avons organisé en décembre 2009 pour tous les enfants du personnel Nancy 2. Il faut que le CAS arrive à trouver sa place face à tous les chantiers que l'université a entrepris et continue d'entreprendre afin que les adhérents et à terme tous les personnels puissent bénéficier de toutes ces activités sociales, culturelles et ou sportives.

Je vous souhaite une bonne lecture et remercie encore Bernard pour son investissement inconditionnel et pour toutes ces heures, jours, week-ends passés à gérer les activités du CAS.

Ludivine STARCK,
Présidente



Le CAS est une association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1979 dont le siège social se situe au 91 Avenue de la Libération à Nancy.

Le CAS regroupe les personnes de l'université Nancy 2 ainsi que des membres extérieurs bienfaiteurs. Nous comptons actuellement 410 adhérents ayant acquittés une cotisation annuelle. Les adhérents reçoivent une carte, sorte de passeport leur permettant d'accéder à toutes nos activités et de s'identifier auprès des sociétés avec lesquelles nous avons passé des accords.

Le CAS gère un budget d'environ 100000 € et depuis janvier 2009, un moyen humain type CDI qui assure les permanences pour le plus grand bonheur de nos adhérents.

QUI SOMMES NOUS ?

Le CAS est régi par des statuts déposés en préfecture le 11 mars 1980 ainsi qu'un règlement intérieur définissant l'organisation de l'association.

Afin d'informer ses adhérents, le CAS diffuse toutes ses informations au format électronique. Courant 2010, un nouveau site internet va voir le jour.

Nous espérons que vous trouverez un grand intérêt à naviguer dans ces pages conçues pour répondre à la majorité de vos questions. Par ce biais et grâce au support informatique, nous marquerons notre volonté d'aller de l'avant et de faire tout notre possible afin de vous compter parmi nos membres les plus actifs.

Compte rendu de l'Assemblée Générale

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 janvier 2010

Campus Lettres et Sciences Humaines
Salle A 104

La séance débute à 10 h 30

Murielle fait émarger les membres présents et porteurs de procurations.
110 signatures, quorum atteint pour le déroulement de l'AG.
Le bilan de l'année 2009 et le budget prévisionnel 2010 sont distribués en début de séance à chaque membre présent.
Année 2009 : 397 adhérents (*Année 2008 : 370 adhérents*)

Bernard ZANGA, préside cette assemblée générale.

Bernard souhaite la bienvenue aux membres présents et annonce que cette Assemblée générale du CA est pour lui, la dernière.
Il travaille au CROUS depuis janvier 2010 et ceci l'oblige à abandonner ses fonctions.
Il a été Président du CAS depuis 15 ans et ceci sera aussi pour lui un changement ... mais le CROUS a une amicale !
Il est confiant sur l'équipe du C.A. pour le futur.

Bernard remercie Murielle POIREL (secrétaire) et Patricia THOMANN (trésorière) pour leur travail et efficacité.

L'ANNEE 2009

Le CAS a changé de local, c'est à présent sur le site de la Présidence de l'Université que se situe le bureau du CAS, depuis novembre 2009.

LES 30 ANS DU CAS

La fête a eu lieu au château de Malbrouck, en novembre (97 personnes).

NOEL DES ENFANTS

Cette année, la fête a concerné tous les enfants du personnel de l'Université. Au final, surtout les adhérents sont venus ; donc le résultat n'a pas été au rendez-vous; mais c'est un début, on en attend d'avantage. L'Université a participé financièrement à la fête des enfants. (hormis la subvention univ.)

POT DE FIN D'ANNEE

Il a eu lieu dans les locaux de la Présidence, avenue de la Libération, avec la participation du Jazz big-band de l'institut de musicologie (Mr. Ferraton).

Cette année, le pot n'était que pour les adhérents du CAS NANCY 2 – l'an passé, l'UHP s'était joint à nous.

Bernard informe que le CAS de l'HUP n'a pas adhéré au service d'action sociale de l'Université, autonome depuis janvier 2010. Que le CAS UHP a fait sa fête de Noël et que l'UHP a fait également une fête de Noël pour les personnels.

Et de plus, la présidente du CAS de l'UHP vient de démissionner. Le CAS a donc un administrateur provisoire.

ACTIVITES 2009

Les activités proposées ont du mal à attirer les adhérents. Il n'y a que la billetterie et les voyages qui fonctionnent très bien.

- Kirrwiller; janvier (19 pers.)
- Soirées bowling; février (12 pers.), avril (16 pers.) et novembre (12 pers.)
- Soirées karting; avril (9 pers.), juin (10 pers.) et décembre (16 pers.)
- Sortie raquettes dans les Vosges; mars (14 pers.)
- 2 sorties proposées par l'UHP pour 2 musées à Paris (BUS)
 - Musée d'Art et Métiers en mars (4 pers.)
 - Muséum d'Histoire Naturel en mai (4 pers.)
- Match de basket SLUC / ROMANNE; mars (13 pers.)
- Journée à la fête des jonquilles; avril (8 pers.)
- 17ème Darg Power Show à Mirecourt; mai (annulé)
- Rally Alsace - Vosges; mai (annulé)
- Paint-Ball; juin (14 pers.)
- Baptême de l'air à Essey-Les-Nancy; juin (annulé)
- Stage de pilotage à Géoparc; juin (5 pers.)
- 30 ans du CAS + Tombola (730 billets vendus), avec des gros lots.

Les voyages :

- 40 personnes pour le voyage à Majorque
- 21 personnes pour le voyage en Chine

BILLETTERIE

113 115 euros de billets vendus, ceci représente 80 % de l'activité du CAS.

Dont :

- 47 000 euros de chèques CADHOC
- 29 500 euros de chèques vacances
- 12 000 euros de tickets cinéma

La part du CAS, qui représente la subvention de 20 % sur la billetterie, est de **22 275 euros**.

Le budget prévisionnel prévoyait 20 000 euros. Dans cette somme de 22 275 euros il y a les chèques CADHOC qui sont redonnés (en décembre) aux adhérents dans le cadre de « l'aide aux loisirs » environ 5 000 euros. Donc, pas de dérive dans la billetterie, *le quota mensuel est de 40 euros d'achat de billetterie par adhérent, sur 11 mois.*

RELATIONS AVEC LES AUTRES CAS

Il faudra continuer les relations avec les CAS de l'UHP, INPL (même s'ils ne se montrent pas très coopératifs avec les autres CAS), le CAES du CNRS, LORIA, ...) pour proposer des activités communes. Peut-être l'amicale du CROUS ?

Derrière les CAS, il y a des adhérents qui sont salariés, peut-être de la future Lorraine – Université ! C'est important de conserver ces relations.

INTERCEA

Bernard a du démissionner de son poste de vice-président, puisqu'il n'est plus Président du CAS NANCY 2.

Quelqu'un devra rester en contact avec l'INTERCEA; le local est désormais à Vandoeuvre.

La coopérative n'existe plus, c'est l'INTERCEA qui gère. Il utilise le logiciel 1 2 3 Ce. A terme on pourra acheter directement de la billetterie sur leur site.

Le CAS achète presque toute la billetterie à l'INTERCEA; ce qui n'est pas proposé par le CAS peut être acheté à l'INTERCEA, avec la carte d'adhérent INTERCEA.

N'hésitez pas à aller régulièrement sur le site INTERCEA.

LES MACHINES A CAFE

Ce sont elles qui font vivre le CAS !; qui permettent la subvention de 20 % de la billetterie et la subvention des voyages. 5 nouvelles machines ont été installées en 2009.

En 2010, le CHS de l'Université pourrait exiger le changement de place des machines installées dans les lieux de passage, comme les escaliers ou les couloirs. (Fac de Droit et Campus Ravinelle).

COMPTE DE RESULTAT 2009

Bernard commente le tableau distribué à chaque adhérent présent. Les débits, les crédits, par poste comptable, quelques précisions sont apportées sur ces comptes.

Solde positif de 58 570,62 euros.

VOTE : Approbation des comptes à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2010

Bernard commente le tableau

RECETTES	DEPENSES
Cotisations 20097 500€	Fonctionnement4 000€
Subventions30 000€	Pot du CAS.....3 000€
Recettes (SeriPlus)30 000€	Noël des enfants3 000€
Valeur du stock11 410,73€	Billetterie20 000€
Solde bancaire35 644,34€	Voyages.....13 000€
	Sports et Loisirs.....8 000€
	Aide aux loisirs8 000€
	Achats informatique et Divers1 000€
	Salaires + charges.....15 000€
	Réserve39 555,07€
TOTAL114 555,07€	TOTAL.....114 555,07€

VOTE : Approbation des comptes à l'unanimité du budget prévisionnel 2009.

Renouvellement des membres du C.A. pour 2010

Membres sortants :

Claire ANTOINE, Christine EGLOFF, Patricia THOMANN et Mathieu LARCHET.

Ces personnes seront membres du CA pour l'année 2010, sauf Mathieu LARCHET qui ne se représente pas.

Membres démissionnaires :

Bernard ZANGA et Didier TREFZER.

Membre entrant :

Vincent DEHAYE. Pas d'autre candidat.

Le C.A comportera 17 membres.

La cotisation CAS reste fixée à 20 euros pour 2010.

Vote : unanimité.

PROJETS d'activités pour 2010

- Cirque Médrano (12 janvier)
- Géoparc Saint-Dié-Des-Vosges : Trophée Andros (23 janvier)
- Sortie Raquettes dans les Vosges (7 mars)
- Carnaval Vénitien à Remiremont (21 mars)
- Musée d'Arts et Métiers de Paris (27 mars)
- Soirées Bowling (30 mars)
- ½ journée à Toul, visite de la ville par un guide + vignoble avec dégustation de vins (9 mai)
- Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (29mai [complet])
- Journée 'famille' en forêt de Haye, activités + barbecue (12 juin)
- Initiation au golf, practice + repas (juin)
- Journée enfant au parc WALIGATOR (juin)
- Soirées karting
- La compagnie des "Boute-en-Scène" vous présentera, courant octobre, la pièce de théâtre "Quelle Santé !" de René BRUNEAU.
- Marché de Noël
- Kirrwiller (janvier 2011) inscription en 2010.

Le site du CAS devrait être opérationnel en 2010.

Le prochain C.A. se réunira pour élire le nouveau Président du CAS et les membres du bureau.

La séance est levée à 12 h 00.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAS
9 février 2010**

CAMPUS DROIT de 11 h à 12 h

Membres présents : Martine ALIAS, Christine EGLOFF, Daniel GEORGE, Marie-Christine GESCHLECHT, Nathalie LACAN, Ludivine STARCK, Anne-Marie PARISOT, Patricia THOMANN, Vincent DEHAYE, Marie VUILLECARD, Bernard ZANGA, Claire ANTOINE, Nycol BAILLARD, Jean BROT, Patrick DANIEL, Stéphanie STEPIEN et Murielle POIREL.

Membres excusés : Jean-Marie ANCEL (procuration).

ORDRE DU JOUR :

- Renouvellement du bureau
- Mise en place des Commissions
- Prévisionnel des activités futures
- Questions diverses

Accueil de Bernard et bienvenue aux membres du C.A. 2010.
Dernière séance pour lui !

Un petit rappel : les membres élus au Conseil d'Administration du CAS se sont présentés dans le but de proposer des activités, d'être actifs et investis dans le fonctionnement du CAS.

Lorsque le C.A. se réunit, il est souhaitable que les membres soient au maximum présents. Les membres du C.A. doivent faire preuve d'une certaine déontologie, et ne doivent pas penser à leurs intérêts personnels avant les intérêts collectifs.

Pour cette année 2010, le ou la Président(e) du CAS renouvellera, auprès du Président de l'université, la demande « d'heures créditrices » pour les membres du C.A. (en moyenne un C.A. tous les 2 mois, les heures créditrices peuvent être utilisées pour les réunions des Commissions).

Dans le logiciel AGATTE, « heures diverses créditrices » accès restreint fait par votre gestionnaire.

Nycol BAILLARD intervient et souhaite que les votes se fassent à bulletin secret, comme le précise l'article 9 des statuts.

Nous procédons aux élections des membres du Bureau du CAS.

Un vote pour élire **le Président**, un candidat se déclare :

- Ludivine STARCK

- Vote à bulletin secret : 16 votants,
13 voix pour Ludivine,
2 pour Daniel GEORGE,
1 bulletin NUL

Pour les **vice-présidents**, 2 candidats se déclarent :

- Daniel GEORGE
- Vincent DEHAYE

- Vote à bulletin secret : 13 voix chacun.

Pour les fonctions de trésorier et adjointe, pas de changement.

Pour les fonctions de secrétaire et adjointe, pas de changement.

Composition du Bureau (article 11 des statuts)

Présidente	Ludivine STARCK
Vice-président	Daniel GEORGE Vincent DEHAYE
Trésorière	Patricia THOMANN
Trésorière-adjointe	Claire ANTOINE
Secrétaire	Christine EGLOFF
Secrétaire-adjointe	Marie-Christine GESCHLECHT

Félicitations pour les membres élus. Bernard laisse la parole à Ludivine. Elle propose que Bernard soit élu Président d'honneur du CAS.

Vote à l'unanimité.

Ludivine souhaite garder le même schéma de travail

COMPOSITION des COMMISSIONS

Un rappel :

Les différentes commissions représentent toutes les activités qui sont proposées par le CAS ; elles se réunissent plusieurs fois dans l'année sur l'initiative d'un ou plusieurs membres pour établir des projets d'activités (logistique, financement) et les faire approuver par le C.A.

Les échanges peuvent également se faire par courriel si une réunion n'est pas nécessaire.

Un membre extérieur peut être invité à une réunion, pour apporter ses idées.

*Les membres de la Commission assurent la réalisation du projet dans sa globalité. Les activités proposées par un ou plusieurs membres du C.A., se gèrent **du début à la fin, et pour toutes les tâches.***

Murielle est là pour la gestion des participants.

Il est souhaitable qu'il y ait un responsable par Commission.

Les décharges horaires mensuelles peuvent aussi être utilisées pour les réunions des commissions.

La Présidente du CAS fait partie de droit de toutes les commissions.

COMMISSION BILLETTERIE

Christine EGLOFF
Claire ANTOINE

COMMISSION POT DU CAS

Anne-Marie PARISOT	Jean BROT
Patrick DANIEL	Martine ALIAS
Patricia THOMANN	Jean-Marie ANCEL

Ludvine propose de redéfinir la commission et la scinder en 2 parties

COMMISSION SPORT ET LOISIRS CULTURELS

Marie VUILLECARD	Marie-Christine GESCHLECHT
Jean-Marie ANCEL	Anne-Marie PARISOT
Daniel GEORGE	Christine EGLOFF
Martine ALIAS	

COMMISSION ENFANTS – NOËL

Nathalie LACAN (responsable)

Patricia THOMANN

+ aides si besoin, en fonction du choix de la fête.

Jean-Marie ANCEL

Vincent DEHAYE

COMMISSION VOYAGES

Stéphanie STEPIEN

Anne-Marie PARISOT

Marie-Christine GESCHLECHT

Nathalie LACAN

Marie VUILLECARD

Christine EGLOFF

Nycol BAILLARD

COMMISSION AIDE AUX LOISIRS

Marie-Christine GESCHLEHCT

Marie VUILLECARD

Christine EGLOFF

Claire ANTOINE

Un rappel :

La commission aide aux loisirs, qui fonctionne depuis 6 ans, comprend les remboursements de toute activité culturelle (places de concerts de la région) ou sportive (foot, basket,...) abonnements piscine, clubs,... et pour les enfants : les centres aérés ou colonies, ou activités diverses.

Sur présentation d'une facture nominative, avec tampon de l'association ou de l'organisme, et transmise au bureau du CAS toute l'année jusqu'au 30 novembre 2010. Le CAS prend en charge 20% des factures présentées à hauteur maximum de 70 euros par famille (remboursement en bons d'achats CADHOC).

Cette somme peut être revu en C.A du CAS, en fonction des dépenses / recettes en cours d'année 2010.

SITE DU CAS

Enfin une Bonne nouvelle !

Le site du CAS verra le jour très prochainement ! Murielle va suivre une formation le 16 février 2010. Mathieu LARCHET, qui n'est plus au C.A., assurera le suivi, si besoin.

Ludivine souhaite poursuivre les relations avec l'INTERCEA et délèguera si nécessaire, le déplacement pour les réunions, il est nécessaire que le CAS y soit présent.

De même pour les réunions INTERCAS

Quelques activités pour le printemps

- Sortie raquettes prévue dans les Vosges, on attend des devis pour fin février ou début mars.
- Carnaval de Remiremont – journée libre - le CAS assurerait le déplacement -(devis bus et devis TER / Groupe).

Le bureau se réunira prochainement.

Ludivine fait part de la réception d'un courrier émanant de Monsieur Xavier RUAIS, qui souhaitait faire partie du C.A. du CAS. Il était présent à l'AG, mais ne s'est pas déclaré candidat.

Les statuts précisent que les candidats sont élus à l'A.G, en application de l'article 7 des statuts. Le système de la cooptation ne peut intervenir que lorsque l'un des membres démissionne.

Une réponse lui sera donnée dans les prochains jours.

Il pourra s'il le souhaite se présenter en 2011, ou suite à une éventuelle démission d'un membre élu 2010.

Un apéritif suit la réunion pour le départ de Bernard !

Et un repas dépaysant au décor marocain

NOUS CONTACTER > > cas@univ-nancy2.fr

Les membres du C.A.

ludivine.laurent@univ-nancy2.fr
vincent.dehaye@univ-nancy2.fr
patricia.thomann@univ-nancy2.fr
claire.antoine@univ-nancy2.fr
christine.egloff@univ-nancy2.fr
marie-christine.geschlecht@univ-nancy2.fr
martine.alias@univ-nancy2.fr
jean-marie.ancel@univ-nancy2.fr
nycol.baillard@univ-nancy2.fr
jean.brot@univ-nancy2.fr
patrick.daniel@univ-nancy2.fr
nathalie.lacan@univ-nancy2.fr
stephanie.stepien@univ-nancy2.fr
marie.vuillicard@univ-nancy2.fr

Anne-Marie PARISOT (Retraitée)
Daniel GEORGE (Retraité)

Secrétaire du CAS : murielle.poirel@univ-nancy2.fr

UN INTRANET POUR LES ADHERENTS

Depuis janvier 2005, le CAS vous propose un Intranet à l'adresse suivante :
<http://espaceservices.123ce.net/Authentif.aspx>

Vous pouvez passer des commandes de billetterie en ligne (si disponibilité du stock), vous inscrire pour des voyages, des sorties ou du sport, sous réserve de réception de votre règlement au bureau du CAS. Vous pouvez également consulter votre « compte membre ».

Le compte membre c'est quoi ???

C'est un porte-monnaie électronique dont voici le mode d'emploi :

- ↳ Vous déposez les 40€ de votre quota mensuel (en chèque ou espèce sans obligations de versement).
- ↳ Tant que votre compte est positif, vous pouvez prendre de la billetterie à votre guise.
- ↳ Le solde du mois se reporte sur le mois suivant et se cumule (ce qui peut vous faire plus de 40€ à dépenser comme bon vous semble).
- ↳ Le compte membre est bloqué à hauteur de 200€ (soit 5 mois de versement sans retrait de billetterie).

Un lien est en place sur le site du CAS vers cet Intranet.

Pour y accéder, vous trouverez votre mot de passe initial au dos de votre carte d'adhésion.

La connexion au site 123CE est simple.
Vous devez remplir les champs suivant :

Prénom : maurice

Nom : dupond

Nom de mon C.E. : cas-nancy2

Mot de passe : fournit avec votre carte

} en minuscules, sans espace ni accent

Murielle POIREL est à votre disposition pour vous faire une démonstration et vous donner tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin (comme votre mot de passe).



ET L'INTER CEA DANS TOUT CELA, C'EST QUOI ???

- C'est un site Internet qui vous en dira plus : www.intercea.fr
- C'est une liste des fournisseurs avec des remises substantielles.
- Ce sont des opérations fuel et pneus à prix préférentiels.
- C'est d'avantage de billetterie qu'au CAS (de la billetterie que nous ne faisons pas)
- C'est pas cher et cela peut aider. Alors adhérez!!

En voici quelques exemples :

MAAF - 6, Boulevard Barthou - 54500 VANDOEUVRE - 03.83.67.48.48.

- Chèque de bienvenue de 60€ lors de la souscription du premier contrat **Automobile 4 roues** + 5% de remise supplémentaire sur ce même contrat.
- Chèque de bienvenue de 15€ lors de la souscription du premier contrat **Tempo Habitation Résidence Principale**.
- Chèque de bienvenue de 15€ lors de la souscription du premier contrat **Santé Biorythm**.

FLUNCH : La Sapinière à Laxou, à Nancy ou à Tomblaine.

10% sur l'addition hors promos, menu du jour, menu liberté et menu express.

DE NEUVILLE - 37 Rue Saint Jean - 54000 NANCY - 03.83.30.11.22.

10 % sur chocolats et dragées sauf promotions et glaces toute l'année.

L'Univers de l'Hom - 56 Grande Rue - 54000 NANCY - 03.83.20.13.09.

10% sur toutes les prestations.

Nations Optique - C.C. Les Nations - 54500 Vandoeuvre - 03.83.51.32.55.

20% sur les montures optiques, 10% sur les verres correcteurs, 15% sur les solaires.

Cartables & Trotinettes - 8 Rue du Général Gouraud - 54000 NANCY - 03.83.90.04.34.

50% sur l'adhésion annuelle (17,50€ au lieu de 35€).

CENTRE DE VERIFICATION BARTHOU - Boulevard Louis Barthou 54500 VANDOEUVRE - 03.83.55.13.13.

Vous propose le contrôle technique de votre véhicule :

49€ essence et diesel au lieu de 66€

4€ la contre visite

BILLETTERIE : 11 Rue d'Amsterdam - 54500 Vandoeuvre - 03.83.15.87.60.

- **Parcs d'attractions** : Parc Astérix, Cigoland, Walygator, Disneyland Paris, Futuroscope, Walibi Belgique, ...

- **Sorties et Loisirs** : Château de Malbrouck, Forêt de Goupil, Mini Golf Forêt de Haye, Tubi Tuba, Fort Aventure, Lasermaxx, ...

- **Places de théâtre** à la salle Poirel ou à la salle Chaudeau.

- **Places de concerts, spectacles** : Zénith de Nancy, Arènes de Metz, Galaxie d'Amnéville

- **Des partenaires locatifs** : Azureve, Maeva, Pierre & Vacances, UCPA, VVF village, Belambra, ...

Billetterie

QUOTA MENSUEL 2010

40,00€

BONS D'ACHATS :

Prix CAS

CHÈQUE LIRE à 10€-----	8,00€
CHÈQUE DISQUE à 10€-----	8,00€
CHÈQUE-VACANCE à 10€(famille avec enfant jusqu'à 20 ans)-----	8,00€
CHÈQUE-VACANCE à 10€(famille sans enfant) -----	9,00€
BON D'ACHAT CADHOC à 5€-----	4,00€
BON D'ACHAT CADHOC à 10€-----	8,00€

CINEMAS :

UGC - 8,10€-----	5,00€
KINÉPOLIS - 8,80€-----	5,00€
CAMÉO - 6,80€-----	4,50€
ROYAL ST MAX - 7,00€-----	3,50€

THERMES :

THERMAPOLIS (2heures) - 11,50€-----	8,00€
VILLA POMPEÏ (2heures) - 21,50€-----	15,00€
VILLA POMPEÏ (3 heures) - 27,50€-----	19,00€
CARTE PISCINE (10 entrées) - 30,00€-----	18,00€

SPORTS ET LOISIRS :

KARTING OBERLIN adulte - 17,00€-----	9,00€
KARTING OBERLIN enfant de 7 à 13 ans - 12,00€-----	8,00€
MANÈGE PÉPINIÈRE - 1,50€-----	0,60€

PARCS ANIMALIERS

ZOO D'AMNÉVILLE adulte - 25,00€-----	14,50€
ZOO D'AMNÉVILLE enfant - 20,00€-----	11,50€
PARC DE SAINTE CROIX adulte - 16,00€-----	9,50€
PARC DE SAINTE CROIX enfant - 11,00€-----	6,50€

PARCS D'ATTRACTIONS

EUROPAPARC - 35€adulte/30€enfant /gratuit - 4ans-----	23,50€
FRAISPERTUIS adulte - 16,50€-----	12,00€
FRAISPERTUIS enfant de + d'1 m - 14,50€-----	10,50€
NIGLOLAND - 21€adl / 19€enf / gratuit pour les enfants - 1 m -----	14,50€
WALYGATOR - 25€adl / 20€enf (3 à 11 ans) -----	13,50€